

*Traitement des députés*

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, compte tenu des modifications annoncées par le chef du gouvernement à la Chambre, je suis prêt à appuyer ce bill en deuxième lecture et à approuver son renvoi au comité. J'aimerais simplement faire rapidement une ou deux remarques. Le leader du gouvernement à la Chambre a dit que ce bill avait été mal présenté ou mal compris. Je ne voudrais en aucune façon dire qu'il a été mal présenté. Toutefois, comme je l'ai dit hier, il m'a paru clair que dans l'esprit du public l'augmentation proposée de 50 p. 100 immédiatement était considérable et elle lui a semblé inflationniste et excessive. Par conséquent, quelle que soit notre opinion sur l'indemnité ou les allocations que nous devrions recevoir ou que nous méritons, il faut aborder cette question sous un angle différent.

Le public n'est manifestement pas prêt à accepter de considérer cette augmentation comme une augmentation de 50 p. 100 sur huit ans, c'est-à-dire d'à peu près 6 p. 100 par an. Il me semble juste et raisonnable de parler d'une augmentation de 33 1/3 p. 100, ce qui ne devrait nullement paraître inflationniste, et ne devrait nullement inciter les gens de l'extérieur du parlement à exiger des rajustements supérieurs, et ne devrait pas être considéré comme un manque de modération de la part des députés, car une augmentation d'un tiers est manifestement inférieure à l'augmentation de l'indice industriel général dont le leader du gouvernement à la Chambre a parlé.

● (1520)

Je suis également heureux que l'application de l'indexation se fasse avec un an de retard. Elle sera donc inférieure à la hausse générale. Cela incitera les députés, je suis heureux de le constater, à combattre l'inflation. Il y a lieu de remarquer que toute indexation future ne débutera pas avant 1976. L'importance du coefficient d'indexation, en ce qui concerne l'indemnité de 1976, 1977 ou 1978, sera donc subordonnée au succès que connaîtront le gouvernement et le Parlement dans leur lutte contre l'inflation et leur appel à la modération au Canada. Il est évident que la nouvelle proposition représente beaucoup moins que ce qu'on avait proposé dans ce bill. En somme, un parlementaire recevra sensiblement moins en 1974 et 1975 qu'il avait d'abord été prévu. Je crois que c'est une initiative très importante qui contribuera à la modération, un pas dans la bonne voie.

Il y a une autre chose. En ce qui concerne les dispositions du bill ayant trait aux ministres, aux fonctionnaires de la Chambre et à moi-même, je voudrais que la question demeure en suspens pour le moment et qu'aucune décision ne soit prise à ce sujet. Toutefois, je ne m'oppose pas à la deuxième lecture du bill, afin qu'il soit étudié par le comité, mais je voudrais bien faire comprendre qu'en m'exprimant comme je le fais maintenant, je n'appuie pas nécessairement les propositions relatives aux majorations de traitement des ministres et d'autres, y compris moi-même. Il faudrait réfléchir davantage sur la question et le comité devra l'étudier lorsqu'il sera saisi du bill.

**Des voix:** Bravo!

[M. Sharp.]

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire, à l'encontre du leader du gouvernement à la Chambre (M. Sharp), que le bill dont la Chambre a été saisie, loin d'avoir été mal compris, a été parfaitement compris dans tout le pays. Les Canadiens d'un océan à l'autre ont très bien compris que le gouvernement, jouissant d'un appui écrasant qui lui a été refusé par un seul parti à la Chambre, présentait une mesure qui porterait le traitement des députés de l'échelon supérieur de 1.5 p. 100 à celui de 0.5 p. 100 de l'échelle des revenus des contribuables canadiens. Cela a été clairement compris et clairement rejeté. A la suite de cette proposition et de la réaction du Nouveau parti démocratique à la Chambre, et je ne veux pas exagérer l'importance de...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** J'entends encore les huées, monsieur l'Orateur. Tous les députés des autres partis savent très bien que le gouvernement voulait au départ faire adopter cette mesure sans opposition, sans amendement, sans y apporter le moindre changement, si minime soit-il. L'ensemble aurait été laissé intact si le Nouveau parti démocratique n'y avait pas mis un frein. Que l'on ne se fasse pas d'illusion à ce propos.

J'en viens maintenant à la merveilleuse proposition de compromis du gouvernement qui a été si aisément acceptée par le parti conservateur. Je tiens à dire dès le départ que loin d'être un compromis qui aurait pour effet de réduire les avantages financiers des députés, cette proposition aura tout simplement l'effet contraire. Je vais le démontrer en expliquant pourquoi mon parti n'est pas d'accord avec ces propositions. Nous avons fait des propositions sérieuses qui auraient tenu compte des hausses réelles du coût de la vie supportées par les députés depuis 1971. Nous aurions aisément accepté cela. Nous aurions appuyé une telle proposition aussi bien à la Chambre qu'à l'extérieur.

Mais quels seront les effets réels de ce prétendu compromis? La réduction de la hausse initiale de traitement des députés de 50 à 33 1/3 p. 100 pour les deux prochaines années paraît impressionnante quand on passe commodément sous silence le deuxième point présenté par le leader du gouvernement à la Chambre et dont le comité fera l'examen pour fins d'amendement. Je veux parler de l'introduction en 1976 de l'indice composé des traitements dans l'industrie comme base du calcul des hausses accordées d'ici 1978. Si l'on en tient compte et si on l'applique à l'augmentation moyenne d'environ 10 p. 100 par an depuis quelques années, qu'obtiendrait-on? Voici ce qu'on obtiendrait: en vertu du bill dans sa version originale, le traitement des députés serait porté à \$39,000 par an entre 1975 et 1978 (quatre ans), ce qui représente un total de \$156,000 pour cette période de quatre ans. En vertu de ce merveilleux compromis que le leader du gouvernement à la Chambre a présenté, il n'a pas proposé une réduction de l'augmentation envisagée de l'indemnité des ministres ou des leaders des autres partis, y compris le mien, il a seulement proposé ce que je vais qualifier avec soin et exactitude une réduction trompeuse à l'égard des députés.